



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

ÉCOPHYTO

Île de La Réunion

Canne à sucre

Juin 2020



Directeur de publication : Frédéric Vienne, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion
24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateur filière et rédacteur : Joseph Antoir

Animateur interfilière : Romuald Fontaine

Comité de rédaction : Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Crédits photos (sauf mention contraire) : Joseph Antoir, Chambre d'Agriculture

Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance : Anafruit, Armefflor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

À retenir

Météorologie : les pluviométries sont plus basses que les normales sur l'Est, le Nord et l'Ouest à la différence du Sud.

Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) : attention, le seuil de nuisibilité est élevé sur certaines parcelles du réseau.

Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) et thrips (*Fulmekiola serrata*) : le risque reste moyen sur certaines parcelles du réseau comme le mois dernier.

Adventices : la pression des adventices reste stable sur les parcelles du réseau qui ont eu des interventions. Attention à intervenir dès le dépassement du seuil de 30 % d'enherbement.

Météorologie

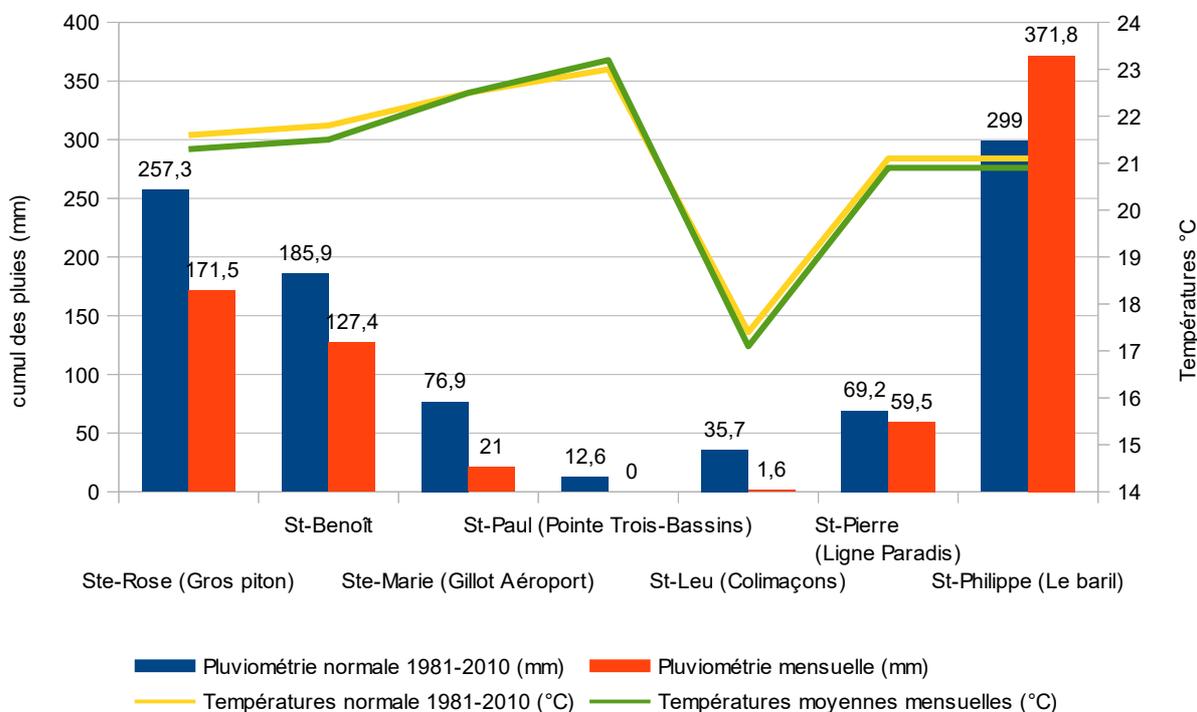
Relevés du mois de juin 2020 comparés aux moyennes normales (1981-2010) du mois de juin.
(Données météo France)

Poste	EST		NORD	OUEST		SUD	
	Ste-Rose (Gros piton)	St-Benoît	Ste-Marie (Gillot Aéroport)	St-Paul (Pointe Trois- Bassins)	St-Leu (Colimaçons)	St-Pierre (Ligne Paradis)	St-Philippe (Le baril)
Pluviométrie normale 1981-2010 (mm)	257,3	185,9	76,9	12,6	35,7	69,2	299
Pluviométrie mensuelle (mm)	171,5	127,4	21	0	1,6	59,5	371,8
Températures normale 1981-2010 (°C)	21,6	21,8	22,5	23	17,4	21,1	21,1
Températures moyennes mensuelles (°C)	21,3	21,5	22,5	23,2	17,1	20,9	20,9

Les températures du mois de juin 2020 sont plus basses que les moyennes normales dans l'ensemble de l'Île. Les pluviométries ont été inférieures aux moyennes normales sur l'Est, le Nord et l'Ouest qui lui connaît un grand déficit avec en moyenne - 97 % de précipitations. Le Sud connaît par contre des pluviométries supérieures aux moyennes normales.

La tendance froide et sèche de cet hiver 2020 se confirme.

Relevés de juin 2020, comparés aux moyennes normales (1981-2010) du mois de juin.



Phénologie

Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois de juin 2020.

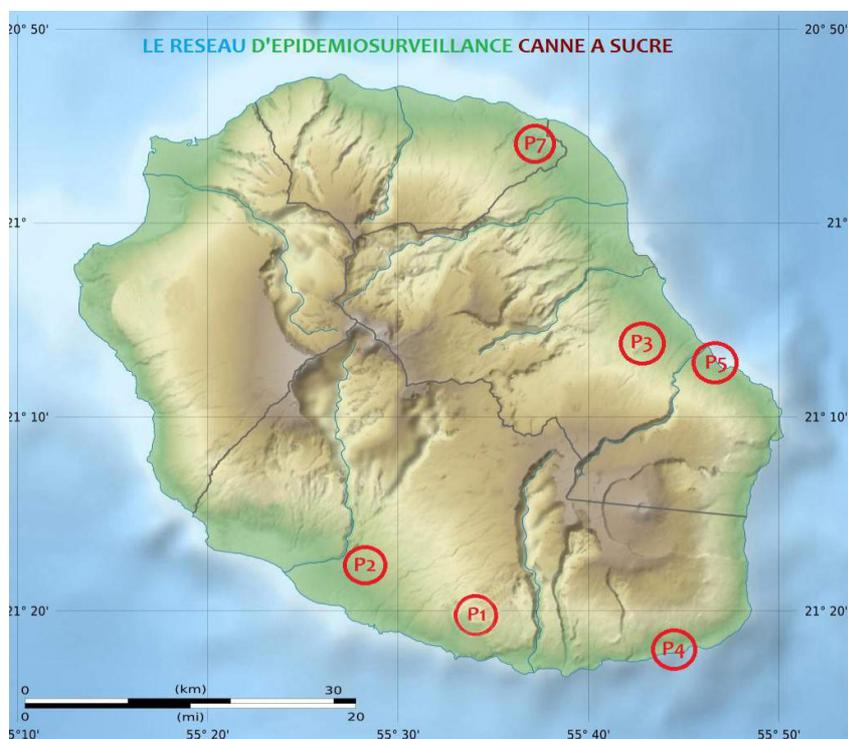
Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Petite-Île	Le Chemin Jessy	450	R585	Fin juillet 2019	Croissance
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-juillet 2019	Croissance
P3	Saint-Benoît	Cambourg	421	R570	Début août 2019	Croissance
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2019	Croissance
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2019	Croissance
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Début août 2019	Croissance

État phytosanitaire des cultures

- **Canne à sucre**

Répartition des parcelles de cannes en 2020.

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 6 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



État phytosanitaire des parcelles de cannes face aux bioagresseurs en juin 2020.

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P7 : 0 % de « cœurs morts »	20 %	Risque nul : la période à risque est passée pour les parcelles au stade de début et fin de croissance.
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)	P1, P2, P4, P5 : 0 % de tiges attaquées P7 : 30 % de tiges attaquées P3 : 50 % de tiges attaquées	> 50 %	Risque élevé : attention, le stade phénologique des plants est propice aux attaques de borer ponctué. Vous pouvez essayer la méthode <i>Erianthus</i> sur vos parcelles en vous renseignant auprès de votre animateur filière.
Noctuelle défoliatrice (<i>Leucania pseudoloreyi</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P7 : 0 % de feuilles attaquées	> 50 %	Risque nul : la période à risque est passée pour les parcelles du stade de début et de fin de croissance.
Cochenilles (<i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i>)	P1, P4, P5 : 20 % des tiges attaquées P3 : 30 % des tiges attaquées P2, P7 : 40 % des tiges attaquées	> 50 %	Risque moyen : attention, les stades phénologiques de croissance sont propices à la présence de cochenilles. Les déficits de pluviométries renforcent également le risque.
Rat (<i>Rattus sp.</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P7 : aucun dégât	Difficile à déterminer	Risque moyen : les parcelles sont quasiment toutes au stade de maturation et les cannes gorgées de sucre attirent de plus en plus les rats. Notamment des variétés de cannes riches en sucre telles que la R579 de début de campagne. Participez aux campagnes de dératisation.
Thrips (<i>Fulmekiola serrata</i>)	P1, P5 : 10 % de tiges attaquées P2, P3, P4, P7 : 30 % de tiges attaquées	Difficile à déterminer > 50 %	Risque moyen : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles enroulées.

Risque nul : pas de pression des bioagresseurs

Risque moyen : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

Risque faible : possibilité de présence, mais pas d'impact sur culture

Risque élevé : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

- Le borer rose n'est plus présent sur les parcelles. Le stade à risque est passé.
- Le borer ponctué est toujours présent sur la P3 et la P7. Pas d'attaques sur les autres parcelles du réseau. Attention la P3 dépasse le seuil de nuisibilité fixé à 50 %. Il peut être toujours opportun de planter des plants d'*Erianthus* pour lutter contre ce foreur. **Il faut prioriser la récolte sur les parcelles les plus atteintes** (Cf fiche phytosanitaire).
- Les noctuelles n'attaquent plus les cannes à sucre au stade de croissance.
- La présence des cochenilles reste stable sur les parcelles. Les parcelles épaillées P1, P2, P3, P4 et P5 présentent une proportion de cochenille faible. Celles-ci ne sont pas visibles si un épaillage n'est pas réalisé. Le fait d'épailler les cannes à sucre met les cochenilles à la vue de tous les auxiliaires disponibles. En 1 mois le travail commence déjà à être visible.



Forte attaque de l'*Aulacaspis tegalensis*



Impact de la microgêpe sur la cochenille *Aulacaspis tegalensis*



Cochénille *Saccharicoccus sacchari* parasitée par une microgêpe



Coccinelle et sa larve présentent sur canne à sucre, auxiliaire polyphage capable de s'attaquer entre autres aux cochenilles.

- Pas de présence de rats sur les parcelles du réseau. Attention leur présence est possible dans les cannes couchées et les cannes à maturité.
- Pas d'évolution des thrips sur les parcelles du réseau.

Toutes nos fiches phytosanitaires sont disponibles sur
<http://www.bsv-reunion.fr/?cat=21>

Pression des bioagresseurs sur canne à sucre en 2020.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)												
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)												
Noctuelle (<i>Leucania pseudoloreyi</i>)												
Cochenilles (<i>Aulacaspis, Saccharicoccus</i>)												
Rongeurs (<i>Rattus</i> sp.)												
Thrips (<i>Fulmekiola serrata</i>)												

Légende : en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

Enherbement des parcelles de canne au mois de juin 2020.

	P1	P2	P3	P4	P5	P7
Enherbement (%)	0	0	0	0	0	15
Mois après coupe	11	12	11	11	11	10
Dernière intervent bn	février	mars	mars	mars	mars	janvier
Type d'intervent bn	Manuel	Epaillage	Epaillage	Epaillage	Epaillage	Chimique
Seuil d'intervent bn	30%					
Évaluat bn des risques	Nul	Nul	Nul	Nul	Nul	Moyen

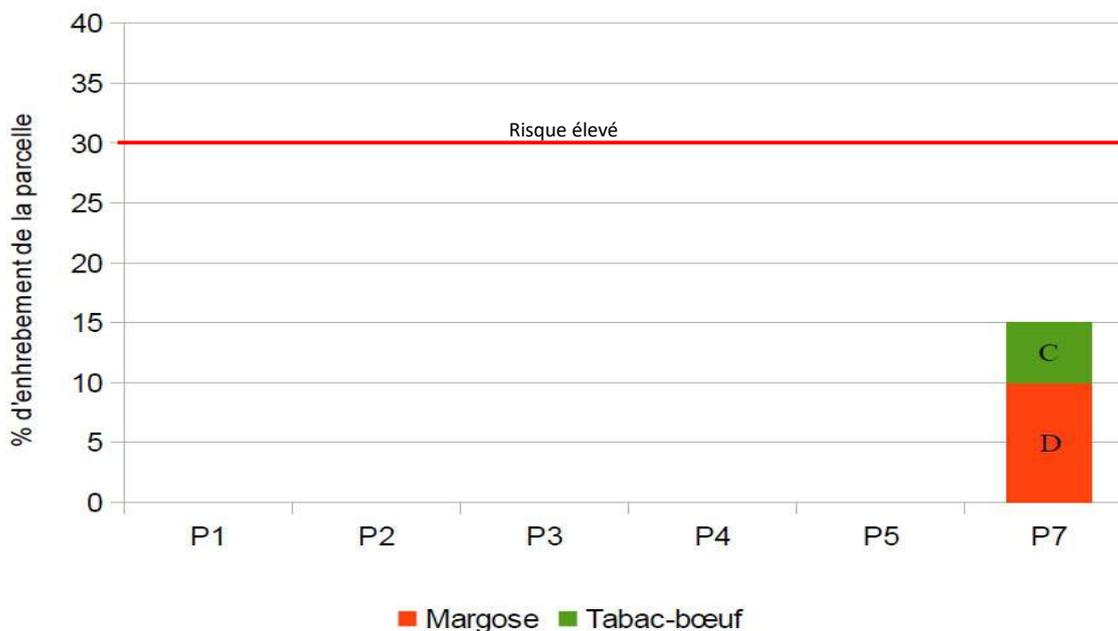
Risque nul : parcelle propre/recouvrement total des cannes

Risque moyen : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

Risque faible : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

Risque élevé : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

Flore d'adventices présente au mois de juin 2020.



Rappel : l'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stades phénologiques allant de A (plantule) à E (grenaison).

Pour ce mois de juin, les pressions d'enherbement restent identiques au mois dernier. Elles n'ont pas progressé à cause des faibles précipitations du mois et/ou grâce aux interventions telles que l'épailage ou l'arrachage manuel qui ont été effectués. D'autant plus que le stade phénologique toujours en croissance des cannes bloque la possibilité aux adventices de croître.

MÉTHODE UTILISÉE DANS DEPHY FERME



L'ÉPAILLAGE

L'épailage participe aux fondements principaux de l'agro-écologie chez ceux qui la pratique. Il consiste à arracher à la main les feuilles sèches sur la tige des cannes à sucre, et de les laisser en couverture de sol sous forme de mulch. Ses avantages sont multiples et très appréciables pour la culture. Ils permettent, entre autre, de lutter contre l'érosion, de maintenir la biodiversité du sol, sa fertilité et de conserver son humidité et bien sûr, de limiter le développement des mauvaises herbes.

Les adventices présentes sont étouffées sous le couvert de paille d'environ 5 à 10 cm, qui bloque la croissance des jeunes pousses et arrête leur prolifération en empêchant les levées des graines en latence dans le sol (manque de lumière). De plus, les adventices à problème sont éliminées à la main lors du passage de l'épailleur.

Surveillez les lianes (telle que la margose) qui trouvent tout de même le chemin vers la lumière et les herbes ligneuses ou graminées difficiles à maîtriser (tel que les fataques).



Fataque, *Panicum maximum* en grenaison (stade E)



Panicum maximum en concurrence avec la canne à sucre

Attention la parcelle P7 présente des adventices arrivées au stade de plante en floraison (D) présentant ainsi une concurrence et une menace plus sérieuse pour la canne à sucre.

Attention, si vous constatez des adventices qui arrivent **au stade phénologique D (floraison) ou E (grenaison)**. **Ne pas laisser les adventices arriver à ce stade et agir le plus tôt possible pour éliminer le stock éventuel de graines !**



Remarque importante: il n'est pas nécessaire d'intervenir chimiquement quand le taux d'enherbement est inférieur à 30 % de couverture du sol. De plus, il est onéreux et inutile de vouloir maintenir les cultures exemptes de « mauvaises herbes ». Cibler prioritairement les interventions sur les parcelles où la prolifération des mauvaises herbes risque d'entraîner des étouffements de souche ou une gêne à la récolte. Veiller à bien identifier les espèces présentes et les problématiques pour adapter le moyen de lutte.

Pression des adventices sur canne à sucre en 2020

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Adventices (lianes, fataques, tabac bœuf, etc.)												

Légende : en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

Contact animateur du réseau d'épidémiosurveillance canne à sucre :
Joseph ANTOIR, Chambre d'agriculture de La Réunion
Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 ; e-mail : joseph.antoir@reunion.chambagri.fr
FDGDON Réunion
Romuald Fontaine, Tél : 0692 28 86 02 ; e-mail : romuald.fontaine@fdgdon974.fr

Bulletin consultable sur www.bsv-reunion.fr

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office français de la Biodiversité.